



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Solvbitume

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT	Solvbitume
NO DE PRODUIT :	023-14
UTILISATION	Produit de nettoyage
DISTRIBUTEUR	Autosmart International Ltd Lynn Lane, Shenstone, nr Lichfield Staffordshire. WS14 0DH England www.autosmartinternational.com Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00) Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00) info@autosmartinternational.com
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE	Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs) Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00) Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Inflammable. Irritant pour la peau. Nocif par inhalation et par contact avec la peau. Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

CLASSIFICATION (1999/45) Xn;R20/21, R65. Xi;R38. R10.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No EC :	No. CAS	Contenu	Classification (67/548)
COCONUT DIETHANOLAMIDE	271-657-0	68603-42-9	1-5%	Xi;R38,R41.
Naphtha (petroleum),hydrotreated heavy	265-150-3	64742-48-9	30-60%	Xn;R65. R10,R66.
XYLÈNE	215-535-7	1330-20-7	30-60%	R10 Xn;R20/21 Xi;R38

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

4 PREMIERS SECOURS

INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. En cas de difficultés respiratoires, l'administration d'oxygène par du personnel formé peut être nécessaire. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Donner de l'air frais et garder au chaud et au repos, de préférence dans une position assise, confortable, le dos droit. Consulter un médecin si les troubles persistent.

INGESTION

NE PAS FAIRE VOMIR ! Rincer soigneusement la bouche. Garder au repos, au chaud et à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin ! En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons.

CONTACT AVEC LA PEAU

Retirer la victime de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

CONTACT AVEC LES YEUX

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

Un incendie peut être éteint avec : Mousse. Agents chimiques secs, sable, dolomite, etc. Dioxyde de carbone (CO2).

Solvbitume

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Éviter de respirer les vapeurs du feu. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint. Éviter que l'eau n'entre dans l'égout ou une source d'eau. Établir une digue pour retenir l'eau.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION POUR LE PERSONNEL DE LUTTE CONTRE LE FEU

Porter un vêtement de protection complet.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

MÉTHODES DE NETTOYAGE

Porter un équipement de protection approprié. Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Les récipients avec la matière déversée doivent être correctement étiquetés selon leur contenu et avec les symboles de danger. Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Le personnel de nettoyage devrait utiliser une protection respiratoire et/ou une protection prévenant le contact avec les liquides.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS D'USAGE

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Bien aérer et éviter de respirer les vapeurs. Choisir un appareil respiratoire approuvé si la contamination de l'air est supérieure au taux acceptable. Émission de vapeurs des solvants pendant l'application et le séchage.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Inflammable/combustible. Éloigner des oxydants, de la chaleur et des flammes. Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Entreposer dans le récipient original.

CRITÈRES DE STOCKAGE

Entreposage des liquides inflammables.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appellation	Norme	VME - 8 hrs		VLE - 15 min		Remarques
Naphtha (petroleum),hydrotreated heavy	WEL		1000 mg/m ³			
XYLÈNE	VLEP	50 ppm	221 mg/m ³	100 ppm	442 mg/m ³	*

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

WEL = Workplace Exposure Limit.

* = Risque de pénétration percutanée

DESCRIPTION DES INGRÉDIENTS

WEL = Workplace Exposure Limits

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION



CONDITIONS D'UTILISATION

Assurer l'accès à une douche oculaire.

MESURES D'INGÉNIEURIE

Pas d'exigences de ventilation spécifiques mais ce produit ne doit pas être utilisé dans un espace confiné sans une ventilation adéquate.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire appropriée doit être disponible. Utiliser un masque à : Cartouche de gaz pour les substances organiques. En cas de ventilation insuffisante ou de risque d'inhalation de vapeurs, porter un appareil respiratoire approprié à filtre combiné (type A2/P3).

PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection en cas de risque de contact direct ou d'éclaboussures. Utiliser des gants de protection en: Nitrile. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

Solvbitume

PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable.

AUTRES MESURES DE PROTECTION

Assurer l'accès à une douche oculaire.

MESURES D'HYGIÈNE

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement à l'eau savonneuse en cas de contamination de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter un dessèchement de la peau. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Clair Liquide		
COULEUR	Clair		
ODEUR	Solvant.		
SOLUBILITÉ	Insoluble dans l'eau		
POINT D'ÉBULLITION (°C)	~ 135	POINT DE FUSION (°C)	< -20
DENSITÉ RELATIVE	~ 0.815 (20°C)	TENSION DE VAPEUR (air=1)	> 1
TAUX D'ÉVAPORATION	< 1 BuAc=1	POINT D'ÉCLAIR (°C)	~ 25 CF (Creuset fermé).
COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV)	806 g/litre		

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ

Stable aux températures normales.

CONDITIONS À ÉVITER

Éviter le contact avec les acides et les substances oxydantes. Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE

Ne polymérise pas.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Un feu créé : Fumées/vapeurs/gaz toxiques de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucunes informations notées.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'exposition prolongée et répétée aux solvants pendant une longue période peuvent entraîner des problèmes de la santé permanents.

INHALATION

Nocif par inhalation. Les vapeurs peuvent causer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

INGESTION

Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

CONTACT AVEC LA PEAU

Irritant pour la peau.

CONTACT AVEC LES YEUX

Le gaz et la vapeur dans les yeux peuvent causer des irritations et des douleurs cuisantes.

AUTRES DANGERS POUR LA SANTÉ

Cette substance n'a pas de propriétés cancérogènes démontrées.

VOIE D'EXPOSITION

Inhalation : Absorption par la peau. Ingestion . Contact avec la peau et/ou les yeux.

ORGANES CIBLES

Sang Système nerveux central Yeux Tractus gastro-intestinal Reins Foie Appareil respiratoire, poumons

SYMPTÔMES

Le contact avec la peau peut causer : Irritation de la peau. Éruption allergique. Une forte concentration de vapeurs peut irriter l'appareil respiratoire et provoquer des maux de tête, de la fatigue, des nausées et des vomissements. Irritation des yeux et des muqueuses.

L'ingestion peut causer : Douleur abdominale grave. Nausée, vomissements. En cas d'ingestion, surtout de grandes quantités : Perte de conscience, possibilité de mort.

Appellation	XYLÈNE
DOSE TOXIQUE 1 - DL 50	4300 mg/kg (oral rat)

Solvbitume

Appellation	COCONUT DIETHANOLAMIDE
DOSE TOXIQUE 1 - DL 50	12400 mg/kg (oral rat)
Appellation	Naphtha (petroleum),hydrotreated heavy
DOSE TOXIQUE 1 - DL 50	3160 mg/kg (oral rat)

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES**ÉCOTOXICITÉ**

Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

MOBILITÉ

Le produit contient des composés organiques volatils (COV) qui s'évaporent facilement de toutes les surfaces.

POTENTIEL DE BIO-ACCUMULATION

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

DÉGRADABILITÉ

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les substances volatiles sont décomposées au bout de quelques jours dans l'atmosphère.

Classification de danger pour l'eau

WGK 2

Appellation	XYLÈNE
CL 50, 96 H, POISSON, mg/l	8.4
CE 50, 48 H, DAPHNIA, mg/l	4.7

Mobilité

Le produit contient des composés organiques volatils (COV) qui s'évaporent facilement de toutes les surfaces.

Potentiel de bio-accumulation

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

Dégradabilité

Les substances volatiles sont décomposées au bout de quelques jours dans l'atmosphère.

Appellation COCONUT DIETHANOLAMIDE

Écotoxicité

Ce produit est légèrement toxique pour les organismes aquatiques.

CL 50, 96 H, POISSON, mg/l	4
CE 50, 48 H, DAPHNIA, mg/l	2.39

Potentiel de bio-accumulation

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

Dégradabilité

Le produit est biodégradable.

Appellation Naphtha (petroleum),hydrotreated heavy

Écotoxicité

On ne s'attend pas à ce que le produit soit toxique pour les organismes aquatiques.

Mobilité

Le produit contient des composés organiques volatils (COV) qui s'évaporent facilement de toutes les surfaces.

Potentiel de bio-accumulation

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

Dégradabilité

Les substances volatiles sont décomposées au bout de quelques jours dans l'atmosphère.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Les chiffons et similaires mouillés avec des liquides inflammables doivent être jetés dans des seaux ignifuges spéciaux. L'emballage doit être vide (aucun dégouttement de l'emballage retourné).

MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol. Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Solvbitume



DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (WHITE SPIRIT, XYLENE)		
NO. UN ROUTE	1993	N°CLASSIFICATION ADR	3
CLASSIFICATION ADR	Classe 3 : Liquides inflammables.	GROUPE D'EMBALLAGE ADR	III
No. DE DANGER (ADR)	30	NO. D'ÉTIQUETTE ADR	3
CODE HAZCHEM	3YE	NO CEFIC TEC(R)	30GF1-III, 30GF1-sp
NO. CLASSE RID	3	GROUPE D'EMBALLAGE RID	III
NO. UN MER	1993	CLASSE IMDG	3
NO. DE PAGE IMDG	95 (vol 2)	GROUPE D'EMBALLAGE IMDG	III
EMS	F-E, S-E	MFAG	See Guide
POLLUANT MARIN	Non.	NO. UN, AIR	1993
CLASSE AIR	3	GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN	III

15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

ÉTIQUETAGE



Nocif

CONTIENT Naphtha (petroleum),hydrotreated heavy
XYLÈNE

PHRASES DE RISQUE

R10 Inflammable.
R38 Irritant pour la peau.
R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R65 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

CONSEILS DE PRUDENCE

S23 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
S24 Éviter le contact avec la peau.
S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
S62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

ÉTIQUETAGE DES DÉTERGENTS:

>= 30% Hydrocarbures aromatiques,
< 5% Ágents de surface non ioniques,

DIRECTIVES EUROPÉENNES

Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE. Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

16 AUTRES INFORMATIONS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.
Cette matière doit seulement être manipulée par du personnel instruit.

Solvbitume

COMMENTAIRES DE MISE À JOUR

OBS: Lignes en marges signifient des corrections importantes par rapport à la version précédente.

DATE DE RÉVISION 30/09/2010

NO DE REV. /REPL. FDS 5

GÉNÉRÉE LE

PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R10	Inflammable.
R38	Irritant pour la peau.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R65	Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R20/21	Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.